



CAB/RT/2020



PREFET
ADMINISTRATEUR
SUPERIEUR,
CHEF DU TERRITOIRE
DES ILES
WALLIS ET FUTUNA

N° 27-2020
Août-septembre 2020

La lettre de l'Et@ et du Territoire des îles Wallis et Futuna



PRÉFET DES ILES WALLIS ET FUTUNA

ASSEMBLÉE TERRITORIALE

 ÉLECTIONS
SÉNATORIALES

Dimanche
27 septembre 2020



Du 23 au 30 septembre 2020
C'est la semaine européenne
DU SPORT!





**Minute de silence observée le 09 septembre,
en hommage au major de police M. Freddy ALLART**



Ce document peut être téléchargé sur le site internet :
<http://www.wallis-et-futuna.gouv.fr/Publications/La-lettre-de-l-Etat-et-du-Territoire-des-iles-Wallis-et-Futuna/2020/Aout-Septembre-2020>

**LA LETTRE D'INFORMATION DES SERVICES DE L'ÉTAT
ET DU TERRITOIRE DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA- 30/09/2020**

N° 27-2020
Août - Septembre 2020

Communiqué de presse - Résultat du 2ème test PCR réalisé sur la "personne contact" placée en quatorzaine en SAS hôtelier

Le résultat du test PCR réalisé le 08 août sur la « personne contact » mis en quatorzaine en SAS hôtelier à Wallis, dès leur arrivée le 01^{er} août, s'est révélé négatif.

Ce test intervient par précaution trois jours après un premier test réalisé au terme de la période d'incubation de quatre jours.

A défaut d'évolution clinique contraire, un autre test a été réalisé à l'issue de la période de quatorzaine.

Communiqué - Journées défense et citoyenneté sur Wallis du 08 au 11 septembre 2020

Mardi 08, mercredi 09, jeudi 10 et vendredi 11 septembre 2020, cent soixante jeunes au total de Wallis et Futuna ont été convoqués pour effectuer leur Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Quatre journées défense et citoyenneté ont été organisées par le centre du service national en Nouvelle-Calédonie (CSN-NC), les mardi 08, mercredi 09, jeudi 10 et vendredi 11 septembre 2020 au Lycée d'État de Wallis et Futuna à Mata Utu à Wallis.

La JDC est la 3ème étape du parcours citoyen créé en octobre 1997 et comportant trois étapes obligatoires au cours desquelles interviennent successivement l'Éducation nationale (enseignement de défense en classes de 3ème et 1ère), les mairies (recensement dès 16 ans) et la Défense (JDC à partir de 17 ans).

Les objectifs poursuivis lors de cette journée sont de maintenir le lien ARMÉE-NATION en développant "l'esprit de défense".

C'est l'occasion pour ces jeunes d'avoir une présentation interactive effectuée par la Gendarmerie mobile ou la sécurité civile de Wallis et de se voir présenter les différents métiers civils et militaires de la Défense.

Les tests d'évaluation portant sur les acquis fondamentaux de la langue française permettront de contribuer à la lutte contre l'exclusion et l'illettrisme en orientant les jeunes en difficulté vers les organismes d'insertion (SITAS, RSMA, CIO...).

Le module sécurité routière permettra de sensibiliser les jeunes appelés aux dangers de la route sur Wallis et Futuna. En effet ce sont les jeunes de moins de 25 ans les plus touchés par les accidents de la route.

Points de contact :

- CSN-NC SACE Thierry MAUHOURET (tél : 00(687) 29 28 73
- Chef de session Madame Fanny CAFIERO (Tél : 00(687) 29 29 61) - Sur place en JDC contact via Lycée

N° 27-2020
Août - Septembre 2020

Communiqué de presse - Levée de confinement des SAS terrestres le 14 août 2020

L'Administration Supérieure communique :

La levée de « quatorzaine » des passagers arrivés par le vol du samedi 1er août dernier s'est opérée de la manière suivante :

- SAS terrestre hôtel « Ulukula » : sortie du SAS vendredi 14 août 2020 à 10h00.
- SAS terrestre hôtel « Moana Hou » : sortie du SAS vendredi 14 août 2020 à 10h00.

Tous les passagers ont fait l'objet de tests PCR qui ont conditionné leurs sorties de confinement.

Les familles ont été invitées à se présenter afin de récupérer le(s) passager(s) et leurs bagages.

**Communiqué de presse - Levée de confinement des SAS terrestres le 14 août 2020
- Résultats des tests PCR**

L'Administration Supérieure communique :

Les résultats des tests PCR réalisés par l'ADS sur les personnes placées en confinement en SAS terrestre depuis le 1er août 2020 se sont tous révélés négatifs.

Comme prévu, la levée de confinement a été effective le 14 août 2020 à 10h00.

**Communiqué Direction des finances du territoire/Service du domaine -
Avis de vente par adjudication divers matériels des administrations le 24 08 2020**

Vente n°02/2020

I . Objet du communiqué : Avis de vente par adjudication

II . Objet de la vente : Divers matériels des administrations

Liste des lots affichée : à Futuna au centre des finances publiques (délégation) à Wallis à la direction ds services publiques et sur le site internet de l'AD SUP

III . Autorité compétente : DFIP des îles Wallis et Futuna

IV . Date et lieu vente : Lundi 24 août 2020 à 9h00 à la délégation de Futuna

Les véhicules et matériels étaient visibles du 10 août jusqu'au 21 août toute la journée avant la séance, aux lieux mentionnés dans la liste affichée dans les diverses administrations et sur le site internet de l'ADSUP :
<http://www.wallis-et-futuna.gouv.fr/Actualites/Communique-Avis-de-vente-par-adjudication-l-e-24-08-2020>

N° 27-2020 Août - Septembre 2020

Nouvelle campagne de stérilisation gratuite des chiens et chats mâles et femelles sur Wallis et Futuna à partir du 17 août 2020

Suite à l'allocation de fonds par le Territoire, le Bivap a organisé une nouvelle campagne de stérilisation gratuite des chiens et chats, mâles et femelles, sur Wallis et Futuna.

Cette campagne gratuite a commencé à partir du 17 août 2020 à Wallis et vise à la stérilisation d'un total de 200 animaux (chiens et chats).

Des dates ont été précisées ultérieurement pour la réalisation de cette campagne à Futuna.

Pour Wallis : pour tout renseignement et prises de rendez-vous, merci de contacter la vétérinaire du Bivap au 72.28.34

Le service rappelle que les stérilisations concernent les animaux en bonne santé, âgés de plus de 6 mois.

Propriétaires de chiens et chats de plus de 6 mois, pensez à leur santé et leur bien-être : mobilisez-vous pour faire stériliser vos animaux.

Venez nombreux !!!

Une demande d'aide 2020-2021 pour les étudiants du Territoire est disponible au service des bourses

L'Adjoint au Préfet, Chef de la Circonscription d'Uvea a invité les jeunes gens dont les noms suivent (liste sur fichier à l'adresse suivante : <http://www.wallis-et-futuna.gouv.fr/Actualites/Communique-Journee-Defense-et-Citoyennete-2020-du-08-au-11-septembre-2020>

) à se présenter munis de leur passeport ainsi que de leur attestation de recensement à la Journée Défense et Citoyenneté 2020.

Ces journées se sont déroulées au lycée d'État à Wallis les mardi 08, mercredi 09, jeudi 10 et vendredi 11 septembre 2020 de 08h00 à 16h00.

Merci pour votre compréhension.

Journée Défense et Citoyenneté 2020 du 08 au 11 septembre 2020

Le Service Territorial des Œuvres Scolaires et de la Vie de l'Étudiant (STOSVE) informe les élèves et étudiants du territoire en Métropole et en Polynésie Française que les dossiers de demande d'aide pour l'année 2020-2021 sont maintenant disponible au service des bourses auprès de Mme LENATO Anne-Marie et à l'annexe de Futuna avec Mme KATOVA Vaimalama :

- Aide aux études de 3^e cycle et doctorales
- Aide aux étudiants inscrits dans les grandes écoles
- Aide aux sportifs de haut niveau
- Bourses dite « Agrégation »
- Aides aux études en classes préparatoires
- Aides aux élèves et étudiants non-boursiers

Les dossiers doivent être déposés à ces mêmes services avant le vendredi 2 octobre 2020.

Prolongation du dispositif "Aide aux matériaux" jusqu'au 31/09/2020

L'Administration Supérieure communique :

À toute la population de Wallis et Futuna qu'une aide exceptionnelle à l'achat de matériaux peut être attribuée aux propriétaires occupants sans ressources et sous condition d'acceptation du dossier. Ce dispositif permet d'effectuer des travaux sur des logements dégradés, inachevés ou inadaptés dans le but d'améliorer la sécurité ou la santé de ses occupants.

Toute personne intéressée pourra retirer un formulaire de demande auprès des structures suivantes :

- Service de l'Inspection du Travail et des affaires sociales (SITAS)
- Assemblée Territoriale de Wallis et Futuna
- Circonscription d'Uvea
- Délégation de Futuna
- Service des Travaux publics de Wallis et de Futuna

La date limite de dépôt des demandes initialement fixée au 31 août 2020 a été repoussée au 30 septembre 2020. Le formulaire complété accompagné des pièces justificatives ont été déposés au plus tard à cette date auprès du service des Travaux publics de Wallis et de Futuna



Agence de santé du territoire des îles Wallis et Futuna

Bulletin de surveillance épidémiologique 19/2020 (semaines 37-38).

Du 07/09/2020 au 20/09/2020

- **Arboviroses** : - **7 nouveaux** cas de dengue sur la quinzaine.
- **Leptospirose** : - Pas de cas sur la quinzaine.
- **Grippe et infections respiratoires** : - **Grippe A** : Pas de cas sur la quinzaine.
 - **Grippe B** : Pas de cas sur la quinzaine.
 - **Covid-19** : Pas de cas sur la quinzaine, 0 cas en 2020



✓ Epidémie de **dengue 2** à Futuna depuis le 08/09/20 (s37).

➤ **Arboviroses**

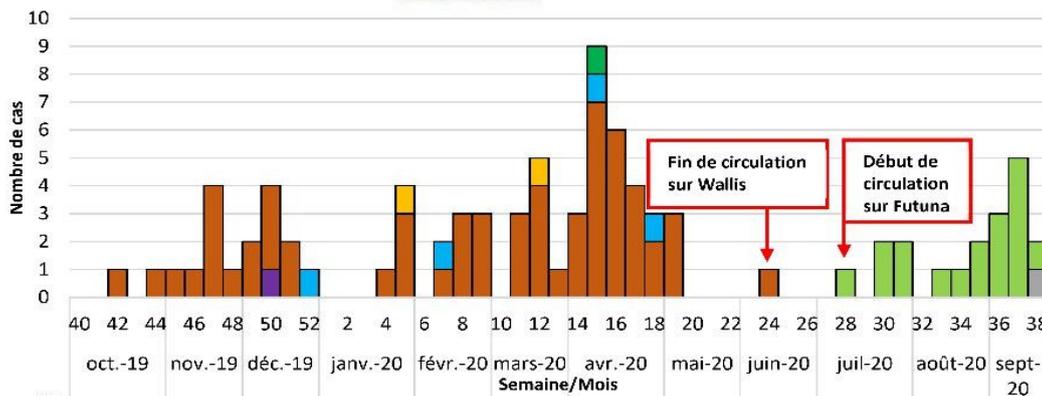
➤ **Dengue** : **Sur la quinzaine** :

- Sept cas autochtones positifs en AgNS1 sur la quinzaine à Futuna, résidents sur l'ensemble des villages d'Alo, dont six DENV-2 et un typage en cours.
- **Epidémie en cours à Futuna**

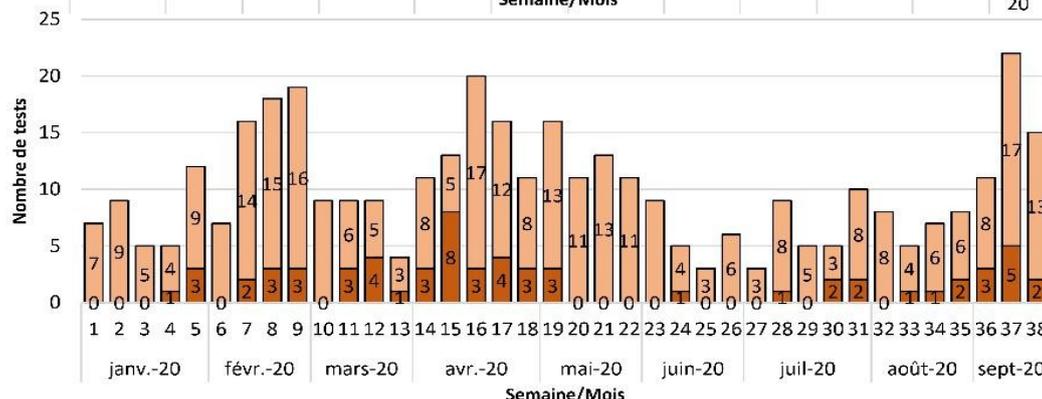
✓ **En 2020 66 cas confirmés et probables dont :**

✓ **46 à Wallis**

✓ **20 à Futuna**



- Dengue 2 cas autochtones Futuna
- Dengue 2 cas importés à Futuna
- Sérologie IgM+
- AgNS1+ non typé
- AgNS1+ typage en cours
- Dengue 2 cas autochtones Wallis
- Dengue 2 cas importés à Wallis

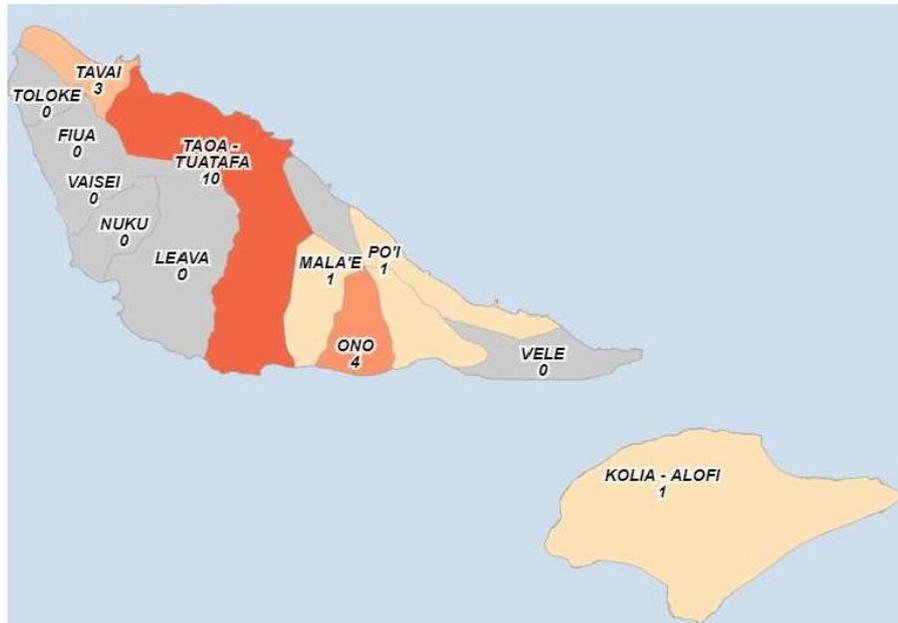


- Nombre de tests négatifs
- Nombre de tests positifs

Graphique 1 et 2 : Evolution hebdomadaire du nombre de cas de dengue à Wallis et Futuna depuis 2019 et nombre de tests effectués en 2020



Agence de santé du territoire des îles Wallis et Futuna



Carte 1 : Répartition des cas de dengue à Futuna en 2020

-Techniques utilisées au laboratoire : détection de l'antigène NS1 par technique ELISA (BIO-RAD Platelia Dengue NS1 Ag) et par TDR BIOSYNEX DENGUE NS1.

➤ Leptospirose :

- Pas de cas sur la quinzaine.
- Pour 2020 : 14 cas confirmés et probables à Futuna et 3 à Wallis.

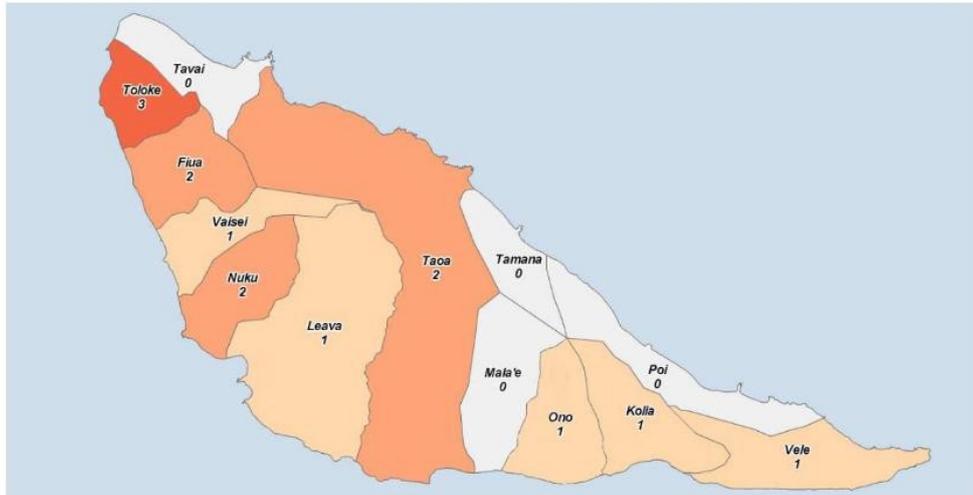
Pour rappel : **40 cas** en 2019 à Wallis et Futuna.



Graphique 3 : Relevé mensuel des cas de leptospirose confirmés et probables à Wallis et Futuna depuis 2019 et pluviométrie.



Agence de santé du territoire des îles Wallis et Futuna



Carte 2 : Répartition des cas de leptospirose à Futuna en 2020

- Technique utilisée au laboratoire : Détection des IgM anti-*Leptospira*, kit Panbio *Leptospira* IgM ELISA.

➤ **Grippe et infections respiratoires**

➤ **Grippe :**

- 3 cas confirmés de grippe A H1N1, 1 cas confirmé de grippe B non sous typé en 2020.

➤ **Campagne de vaccination 2020 (vaccin hémisphère sud) :**

632 doses consommées à Wallis et 268 à Futuna. En raison de difficultés d'approvisionnements liés à une forte demande mondiale, seulement 900 doses ont pu être commandées. (Source : Dr Arrigoni, pharmacienne Agence de santé)

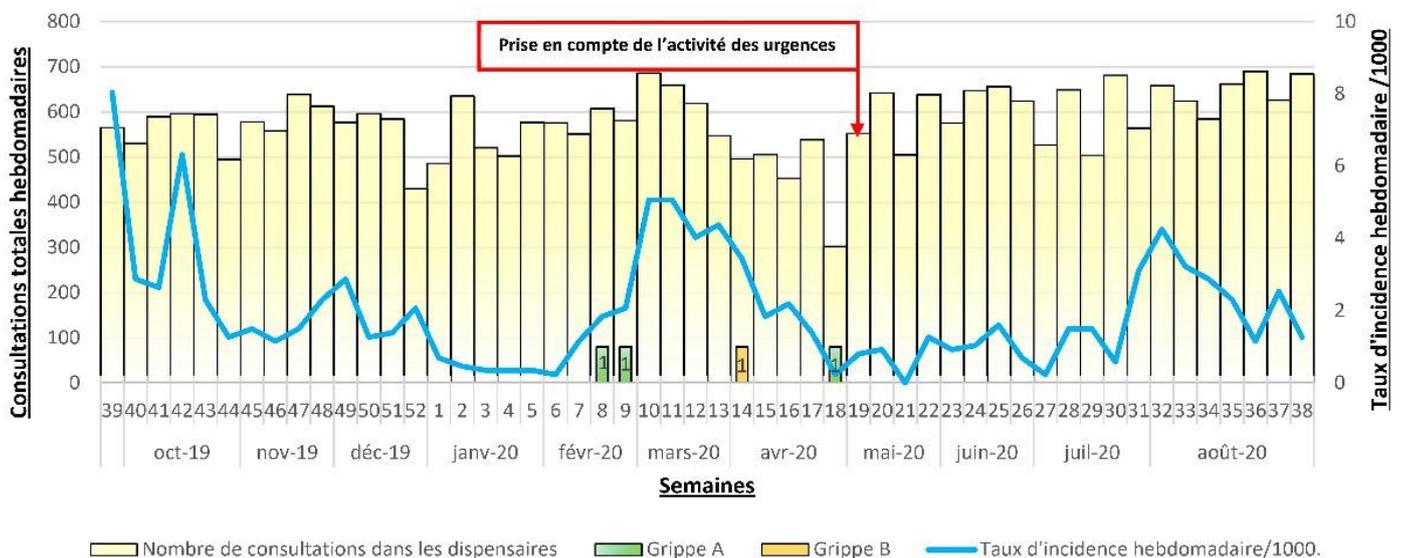
➤ **Wallis :**

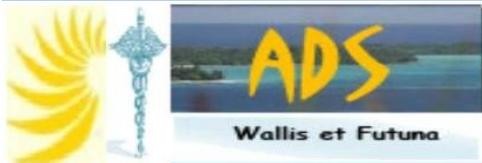
- Pas de nouveau cas sur la période.

➤ **Futuna :**

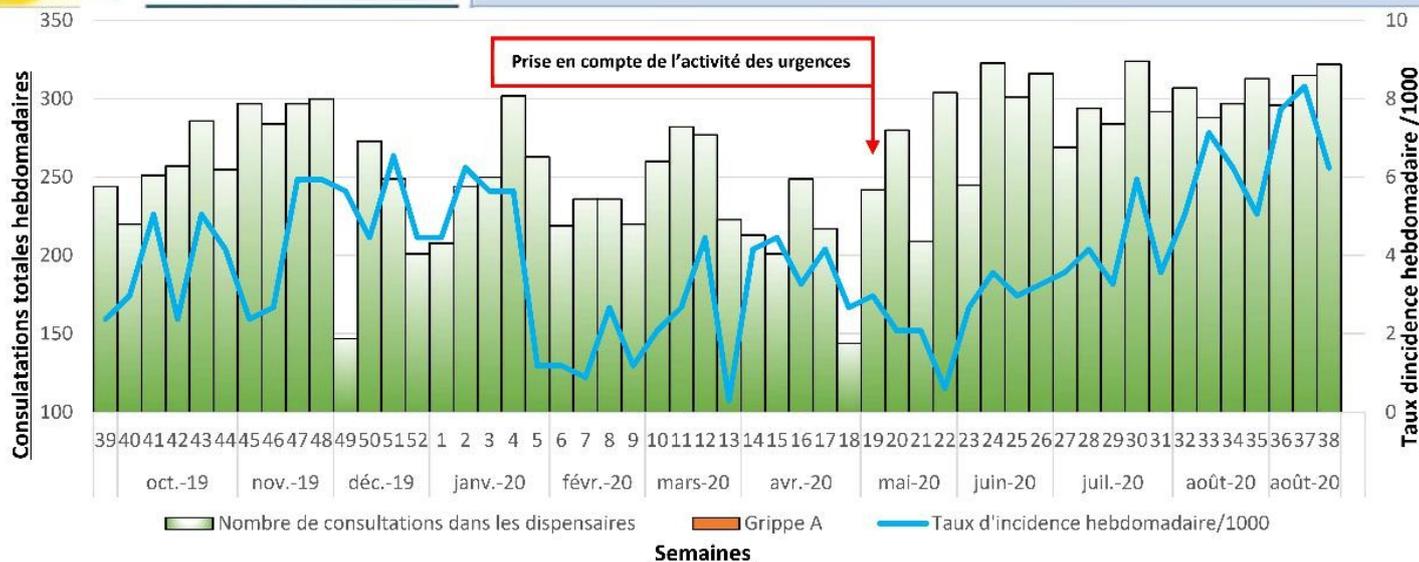
- Pas de nouveau cas sur la période.

Pour rappel : **45 cas** de grippe et **9 cas** de VRS en 2019 à Wallis et Futuna.





Agence de santé du territoire des îles Wallis et Futuna

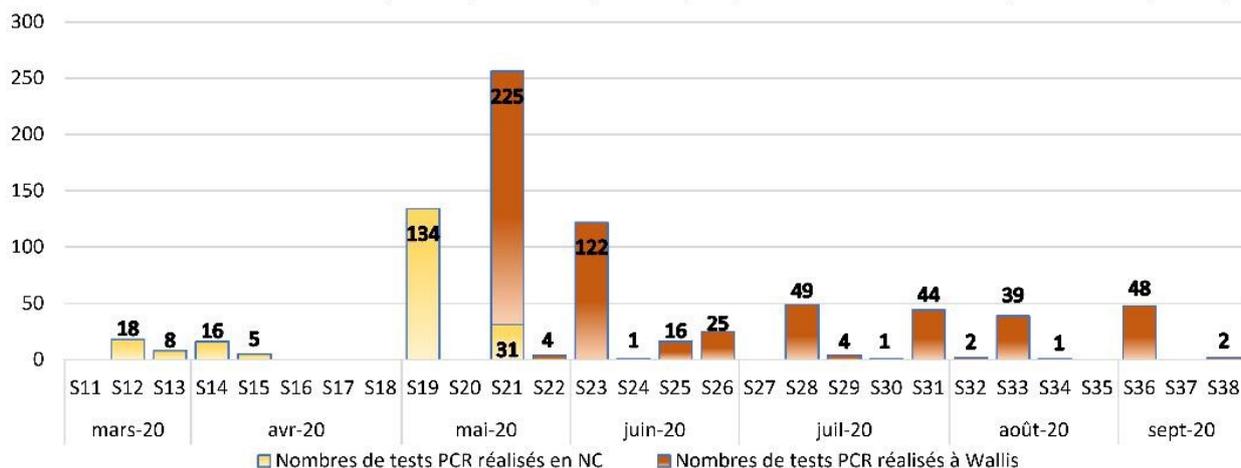


Graphiques 4 et 5 : Taux d'incidences hebdomadaires des syndromes grippaux et consultations totale à Wallis et Futuna depuis 2019.

- Technique utilisé au laboratoire : TDR BIOSYNEX INFLUENZATOP

➤ **Infection COVID-19 à SARS-CoV-2 :**

- Sept-cent-quatre-vingt-quinze (795) tests PCR réalisés depuis le 14/03/20, **tous négatifs** dont :
 - Deux-cent-douze (212) au laboratoire du Médipôle (NC).
 - Cinq-cent-quatre-vingt-trois (583) au laboratoire de l'hôpital de Sia (Wallis).



Graphiques 6 : Nombre de tests PCR sars-cov-2 réalisés depuis mars 2020.

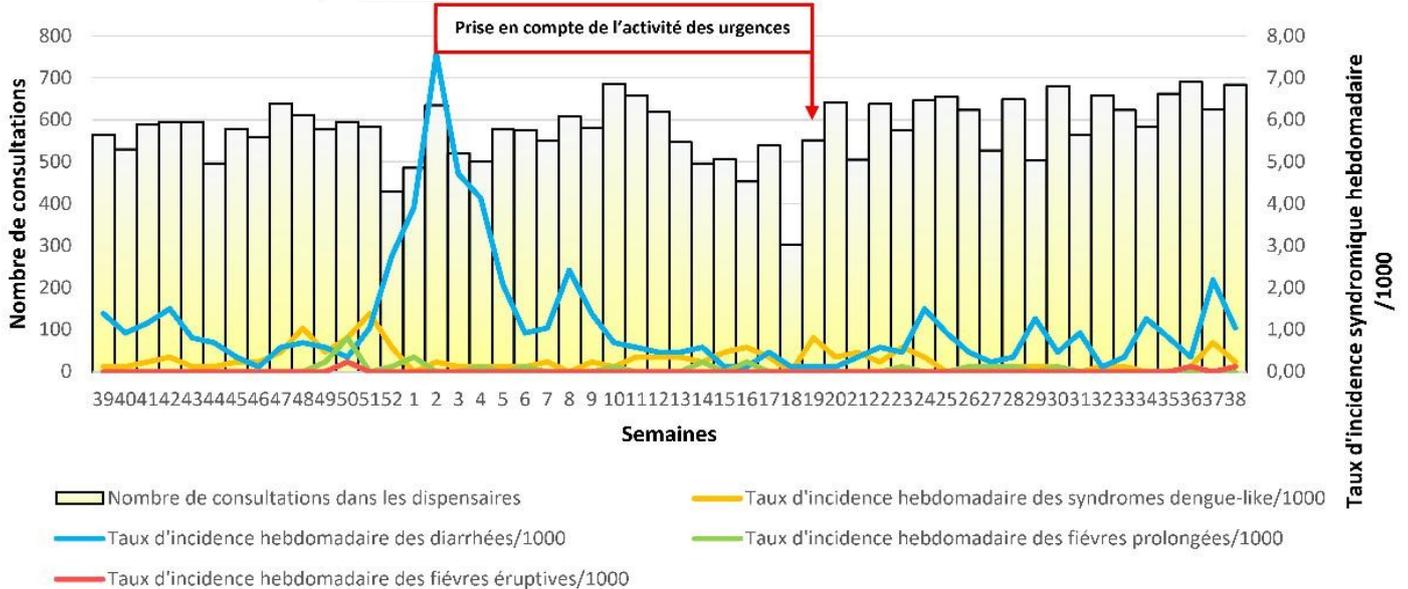
- Technique utilisé au laboratoire : PCR Xpress SARS-Cov-2 sur automate GeneXpert



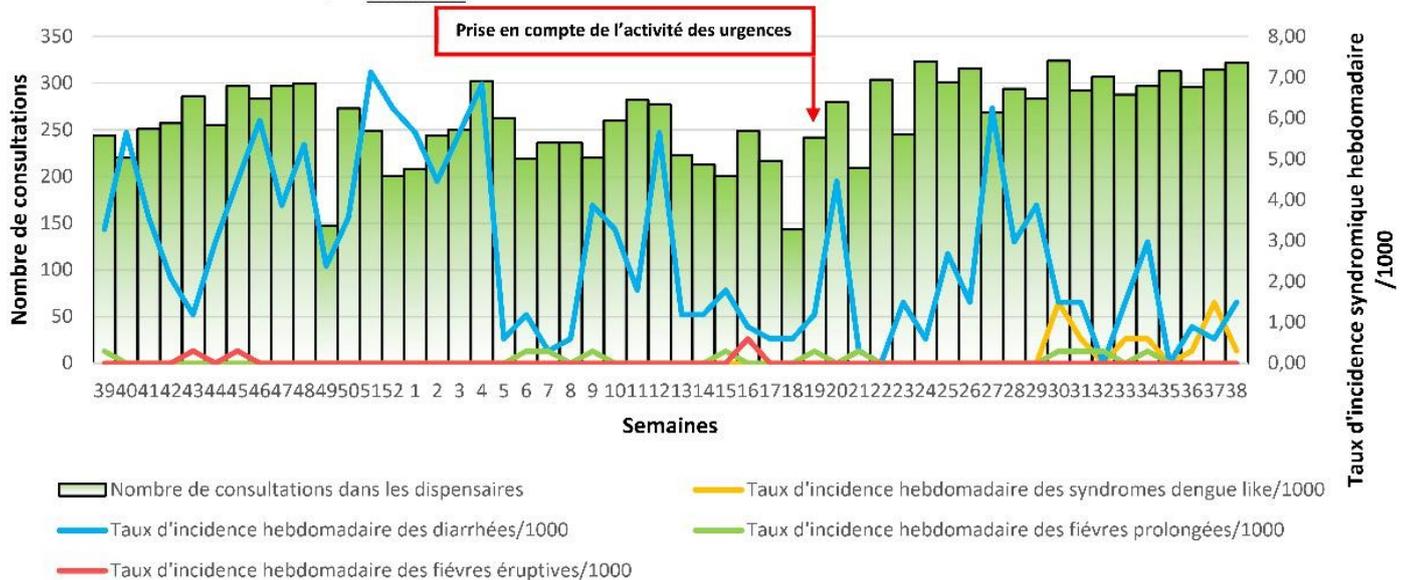
Agence de santé du territoire des îles Wallis et Futuna

➤ **Surveillance syndromique des diarrhées, fièvres éruptives, fièvres prolongées, syndromes dengue-like :**

➤ **Wallis :**



➤ **Futuna :**



Graphiques 7 et 8 : Surveillance syndromique des diarrhées, fièvres éruptives, fièvres prolongées et syndromes dengue-like à Wallis et Futuna depuis 2019.

Merci à l'ensemble des médecins déclarants et des secrétaires pour la transmission des données, pour toutes questions sur la veille :
clement.couteaux@adswf.fr

N° 27-2020
Août - septembre 2020

Minute de silence observée le 09 septembre, en hommage au major de police M. Freddy ALLART

Mercredi 09 septembre 2020, une cérémonie d'hommage a été rendue au major de police Freddy ALLART, affecté à l'unité motocycliste du Nord des compagnies républicaines de sécurité, décédé le 1er septembre 2020 des suites de ses blessures reçues alors qu'il se rendait en mission.

En mémoire de ce policier, les services de l'État et du Territoire des îles Wallis et Futuna en présence des représentants de la Chefferie, des autorités politiques, religieuses, ont observé une minute de silence, ce jour à 10h00 en salle opérationnelle de l'Administration supérieure, sous la présidence du Secrétaire-général des îles Wallis et Futuna, M. Christophe LOTIGIE.

Lire le message d'hommage du ministre de l'intérieur :

<http://www.wallis-et-futuna.gouv.fr/Actualites/Minute-de-silence-observee-le-09-septembre-en-hommage-au-major-de-police-M.-Freddy-ALLART>



N° 27-2020
Août - Septembre 2020

Message de condoléances du Préfet des îles Wallis et Futuna, M. Thierry QUEFFELEC

C'est avec une grande tristesse que nous apprenons la disparition de Madame Marie-Françoise TREFFEL, décédée le 24 août 2020, qui fut l'épouse de Jean-Francis TREFFEL, préfet des îles Wallis et Futuna de 2017 à 2019.

En mon nom personnel et au nom de l'ensemble des agents publics du Territoire, nos condoléances les plus sincères sont adressées à Monsieur le Préfet Treffel et à tous les siens.

Si vous le souhaitez, vous pouvez exprimer votre soutien à l'adresse suivante : <jean-francis.treffel@mayenne.gouv.fr>



N° 27-2020

Août - Septembre 2020

**Minute de recueillement observée le 11 septembre 2020
en mémoire du policier Romain BOULENGE**

Une cérémonie d'hommage a été rendu ce vendredi 11 septembre 2020 à 10h00 dans le hall de l'Administration supérieure, au gardien de la paix Romain BOULENGE affecté à la circonscription de sécurité publique de Lille-Agglomération, décédé le 05 septembre 2020 des suites de ses blessures reçues lors de ses fonctions.

Il a été promu capitaine de police.

Une minute de recueillement à la mémoire de ce policier a été observée par les personnels des services de l'État et du Territoire sous la présidence du Secrétaire-général des îles Wallis et Futuna, M. Christophe LOTIGIE.

Lire le message du Ministre de l'Intérieur :
<http://www.wallis-et-futuna.gouv.fr/Actualites/Minute-de-recueillement-observee-le-11-septembre-2020-en-memoire-du-policier-Romain-BOULENGE>



N° 27-2020

Août - Septembre 2020

A R R E T É N° 2020 – 907

fixant la liste des candidats à l'élection du sénateur de Wallis et Futuna

La liste des candidats à l'élection du sénateur des îles Wallis et Futuna – scrutin du 27 septembre 2020 – est fixée comme suit, selon l'ordre de dépôt des candidatures :

1. M. Akatoto MASEI

Suppléante : Mme PULUIUEVA ép. TINI Seletute

2. M. Mikaele KULIMOETOKE

Suppléante : Mme VEA ép. LAKINA Savelina

3. M. Lopeleto LAUFOAULU

Suppléante : Mme LAKALAKA ép. FELEU Yannick

4. M. David VERGÉ

Suppléante : Mme GOEPFERT ép. LAUFILITOGA Mireille

5. M. Apeleto LIKUVALU

Suppléante : Mme SEGI dit MUSULAMU ép. ILOAI Nivaleta



Les résultats des élections sénatoriales 2020 de Wallis et Futuna sont disponibles en cliquant sur le lien ci-dessous :

[https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Senatoriales/elecresult__senatoriales-2020/\(path\)/senatoriales-2020/986/index.html](https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Senatoriales/elecresult__senatoriales-2020/(path)/senatoriales-2020/986/index.html)



Du 23 au 30 septembre 2020
C'est la semaine européenne
DU SPORT!



C'EST L'OCCASION POUR TOI DE:

- *Pratiquer ton activité sportive préférée*
- *Essayer de nouvelles activités sportives*
(Pour cela prends contact avec les associations sportives du Territoire)
- *Encourager tes proches à se joindre à toi*
- *Partager ton expérience sur les réseaux sociaux avec le #*

#BEACTIVE

N° 27-2020

Août - Septembre 2020

Communiqué - AVIS DE VENT FORT du 17 au 18 septembre 2020 à Wallis et Futuna

Un alizé rapide d'Est Sud-Est a soufflé fort sur Futuna, un peu moins fort sur Wallis.

L'alizé d'Est Sud-Est s'est renforcé sur Futuna du jeudi 17/09/2020 à 00h locale au vendredi 18/09/2020 à 6h locale, pour atteindre 45km/h avec des rafales de l'ordre de 65 à 75 km/h.

La mer était forte.

Sur Wallis, le vent d'Est Sud-Est a fraîchit temporairement avec 45km/h et des rafales de l'ordre de 55 à 65 km/h, du jeudi 17/09/2020 après-midi de 12h à 18h locale.

Mer agitée à forte.

Les sorties en mer ont donc été vivement déconseillées.

**PRÉFET
DES ÎLES WALLIS
ET FUTUNA**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

VIGILANCE VENT FORT

***Toute sortie en mer est déconseillée**

***Attention aux chutes de branches ou d'arbre**

***La prudence est conseillée**

Organisation des rencontres de la sécurité du 07 au 09 octobre 2020 à Wallis et Futuna

Depuis 2013, les rencontres de la sécurité valorisent l'action des acteurs de la sécurité des Français dans toutes ses dimensions : sécurité des biens et des personnes, sécurité civile, sécurité routière, etc.

A Wallis et Futuna, les journées de la sécurité se dérouleront du 07 au 09 octobre 2020 et s'inscrivent sur des actions de prévention, des actions pédagogiques, des opérations de sécurité routière, sécurité sanitaire et environnementale avec comme particularité cette année, de valoriser les jeunes actuellement engagés en Service Civique.

Pour plus de renseignements, vous trouverez ci-après le programme sous réserve d'évolution :

www.wallis-et-futuna.gouv.fr/Actualites/Organisation-des-rencontres-de-la-securite-du-07-a-u-09-octobre-2020-a-Wallis-et-Futuna

RENCONTRES DE LA SÉCURITÉ

7 au 10
octobre
2020

Rendez-vous avec les gendarmes,
policiers, sapeurs-pompiers,
agents de votre préfecture
et de la sécurité routière.

Conseils de prévention, information sur
les métiers, échanges et plus encore!

Programme détaillé sur le site
Internet de votre préfecture.

Communiqué-Aide au fret octroyée aux entreprises des îles Wallis et Futuna

L'ADMINISTRATION SUPÉRIEURE COMMUNIQUE



En vertu de l'article 24 de la loi n°2009-594 du 27 mai 2009 pour le développement économique des outre-mer et de l'article 71 de la loi n° 2017-256 du 28 février 2017 relative à l'égalité réelle outre-mer, l'État a instauré un dispositif d'aide au fret, au bénéfice des entreprises exerçant une activité de production ou de transformation. Cet instrument d'intervention applicable à Wallis et Futuna, a pour objet la compensation du handicap lié à l'éloignement du territoire et permet en particulier la prise en charge partielle :

-des frais de transports maritimes des marchandises incorporées dans un processus de fabrication locale (intrants) en provenance de l'Union européenne et des pays tiers (On entend par "pays tiers" les pays (hors UE et PTOM) liés par des accords commerciaux ou de partenariat économique avec l'Union Européenne : la Nouvelle-Zélande, Australie, Fiji..)

-des frais de commercialisation sur le marché européen des produits fabriqués localement.

Les dépenses de transport éligibles s'entendent des prestations de liaison maritime et aérienne, directes ou indirectes, entre l'Union européenne ou les pays tiers et Wallis et Futuna, ou entre Wallis et Futuna et l'Union européenne. Elles incluent les assurances, les frais de manutention et de stockage temporaire avant enlèvement au port ou à l'aéroport. Les taxes et les droits de douane ne sont pas compris dans la base éligible. Par exception, les transports aériens des mêmes produits et marchandises sont également éligibles, lorsque la nature du fret le justifie.

Bénéficiaires :

Peuvent bénéficier de l'aide au fret, toutes les entreprises locales à jour de leurs obligations sociales et fiscales et exerçant :

- une activité de production ou de transformation
- une activité de collecte, de transit, de regroupement, de tri ou de traitement des déchets.

Dispositions financières :

Pour chaque demande d'aide, la base éligible est calculée sur la base des coûts réels justifiés par l'importateur. Le taux d'aide apporté par l'État est plafonné à 50% de l'assiette éligible.

Les demandes d'aide au fret au titre des frais de transport des marchandises effectuées entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020 sont à transmettre avant le 30 octobre 2020, sous format électronique aux adresses suivantes :

- amelia.vaisala@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr
- samuele.kolokilagi@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr

La documentation du dispositif est téléchargeable ci-dessous :

<http://www.wallis-et-futuna.gouv.fr/Actualites/Aide-au-fret-octroyee-aux-entreprises-des-iles-Wallis-et-Futuna>

France relance « Le plan de relance économique à Wallis et Futuna »

Avec la pandémie de la COVID-19, la France, comme tous les pays du monde, a traversé et traverse encore une épreuve sanitaire jamais vécue auparavant. Cette épreuve a eu des conséquences économiques immédiates et inédites. Nous entrons aujourd'hui dans une nouvelle phase : celle de la relance et de la reconstruction.

Ce plan, de 100 milliards d'euros dont 1,5 milliard pour les Outre-mer, est le plan européen le plus important en part du PIB. C'est 4 fois plus que le plan de 2008 pour répondre à la crise financière. C'est un engagement exceptionnel de la France pour répondre à la crise, sauver l'emploi et préparer la société de demain.

Il s'inscrit dans la continuité des 470 milliards d'euros déjà mobilisés depuis mars 2020 pour financer les mesures d'urgence destinées aux entreprises et salariés impactés par la crise sanitaire du Coronavirus COVID-19.

Les Outre-mer dont Wallis et Futuna bénéficieront pleinement du plan de relance annoncé par le premier ministre, Jean CASTEX. Avec au moins 1,5 milliards d'euros qui seront consacrés en 2021 et 2022 à des projets dans les Outre-mer, prenant en compte les spécificités de chaque Territoires.

Les objectifs du plan de relance sont : relancer l'activité économique et préparer la France de 2030.

Ce plan comporte trois volets principaux :

- La transition écologique
- La souveraineté et compétitivité économique
- La cohésion sociale et territoriale

Les Outre-mer bénéficieront pleinement du plan de relance national.

Le plan de relance visera spécifiquement à accompagner la rénovation des réseaux d'eaux, et la mise aux normes anticycloniques et parasismiques des bâtiments publics, il accompagnera également la transformation agricole et l'objectif de souveraineté alimentaire d'ici 2030.

Pour les Outre-mer, des sous-enveloppes spécifiques accompagneront les transformations durables et soutiendront l'économie et la création d'emploi local :

- 50 millions € seront dédiés au titre de la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement et la production d'eau potable afin de faire face à la situation de pénurie et de coupures d'eau.
- 50 millions d'€ seront affectés à la mise aux normes des bâtiments publics.

-En matière agricole, 80 millions d'€ soit 10 % de l'enveloppe, sont affectés aux mesures d'accélération de la transformation agricole, de modernisation des abattoirs et de renouvellement des agroéquipements, afin d'accompagner la transformation agricole et l'objectif de souveraineté alimentaire d'ici 2030.

-Les mesures de soutien à l'emploi et à la formation comprenant notamment une augmentation du nombre de Parcours Emploi Compétences (PEC) pourront être mobilisés.

-50 millions d'€ sont dédiés aux actions de soutien de développement local.

-Les collectivités ultramarines bénéficieront de 200 millions d'€ environ au titre de la garantie de recettes fiscales, qui inclue les recettes spécifiques (octroi de mer et taxe spéciale de consommation) afin qu'elles puissent jouer leur rôle en matière de commande publique.

Pour les COM (Collectivités d'Outre-Mer), l'accent sera mis sur l'action régalienne de l'État et l'accompagnement des collectivités.

-La rénovation des bâtiments publics de l'Etat, qui contribueront à la relance économique pourra bénéficier au COM.

-Une attention particulière est accordée à la rénovation des hôpitaux dans les collectivités où la compétence santé relève de l'État, notamment à Wallis et Futuna qui fera l'objet d'un important plan de rénovation dans le cadre de la relance

-Les mesures de soutien à l'emploi, et à l'économie constituent des compétences des collectivités.

Des plans territoriaux d'ici la fin de l'année 2020 en Outre-mer

La relance fera l'objet de plans territorialisés qui seront construits dans les prochaines semaines, sous l'égide des préfets et en lien avec les élus locaux et le monde socio-économique.

Des plans de relance territoriaux vont être construits, et ils incluront des projets portés par les collectivités, ainsi que par les opérateurs de l'État.

Ils visent également à articuler les financements du plan de relance national, avec les importants moyens octroyés par l'Union européenne, au titre de REACT-UE et du budget européen 2021-2027.

Ils pourront s'accompagner de mesures d'assouplissement normatif, en fonction des besoins locaux, à l'image du relèvement pendant un an du seuil de mise en concurrence pour les marchés publics pour accompagner la relance économique, de 40 000 € à 70 000 €.

Retrouvez les mesures du plan de relance sur francerelance.gouv.fr

Bilan sur la nappe phréatique suite à l'épisode de forte pluviométrie de la nuit du 22 au 23/09/2020

Selon les données de Meteo France, la pluviométrie relevée pendant la nuit du 22 au 23 septembre 2020 s'élève à 386 mm/m² en 12 heures. Ceci constitue le troisième plus grand cumul relevé depuis le début des mesures à Wallis et Futuna, après :

- 542 mm/m² en 12 heures en 1992 (Cyclone FRAN) ;
- 413 mm/m² en 12 heures en 1972 (Cyclone Colette).

Il s'agit donc de la pluviométrie la plus importante relevée en dehors de la période cyclonique.

Afin de contrôler les conséquences éventuelles sur la nappe phréatique, des vérifications doivent être opérées vingt-quatre heures après les précipitations en pareil cas.

Ces vérifications réalisées sur le site de Mua ont permis de constater que l'impact sur la nappe phréatique est acceptable. En effet, le niveau a été mesuré à moins 4,13 mètres de par rapport à la surface du sol (monté de 0,67 mètre en 24h00) alors que le seuil critique de surveillance est établi à moins 2 mètres.

La surveillance de l'évolution du niveau est bien entendu maintenue.

Levée de confinement des SAS terrestres, le 25 septembre 2020

L'Administration Supérieure communique :
La levée de « quatorzaine » des passagers arrivés par le vol du samedi 12 septembre dernier s'est opérée de la manière suivante :

- SAS terrestre hôtel « Ulukula » : sortie du SAS vendredi 25 septembre 2020 à 10h00.
- SAS terrestre hôtel « Moana Hou » : sortie du SAS vendredi 25 septembre à 10h00.

Tous les passagers ont fait l'objet de tests PCR qui a conditionné leurs sorties de confinement.

Les familles se sont présentées afin de récupérer le(s) passager(s) et leurs bagages.

Nomination d'un préfigurateur pour la création du service d'incendie et de secours de WF

Le 29 septembre 2020, le Préfet Thierry QUEFFELEC a nommé le chef de Bataillon Serge GOMBERT en qualité de préfigurateur pour la création, du service d'incendie et de secours (SIS) de Wallis et Futuna. Ce service devra être opérationnel au 1er Janvier 2021.

Cet officier de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris était déjà conseiller technique pour la sécurité civile auprès du Préfet depuis 4 ans.



Communiqué CIRCO- Campagne 2021 pour l'aide aux personnes âgées (APA)

Dans le cadre de la nouvelle campagne d'attribution de l'aide aux personnes âgées de Wallis, les actuels allocataires de l'APA et les nouveaux bénéficiaires potentiels sont invités à se présenter au bureau de la réglementation de la Circonscription d'UVEA du lundi 05 octobre au vendredi 16 octobre 2020, de 8h00 à 14h00 pour renouveler leur dossier d'inscription ou effectuer une première demande d'inscription au titre de 2021.

Le non respect de cette formalité entraînera la suspension du versement de cette allocation aux bénéficiaires actuels, jusqu'à complète vérification de leurs droits éventuels.

Les personnes souhaitant pour leur part effectuer une première demande d'APA doivent être âgées de 59 ans révolus au 1er janvier 2021 et justifier d'un maximum de ressources par foyer de 15.000 XPF par mois pour une personne seule ou de 30.000 XPF par mois pour un couple.

Pour ce rendez-vous, les demandeurs devront se munir préalablement :

- * d'une copie pièce d'identité en cours de validité ;
- * d'une copie justificatif de domicile récent ;
- * d'une copie justificatif de ressources du foyer,
- * d'un RIB à votre nom.

Pour les procurations, merci de fournir :

- * une copie procuration remplie, datée et signée ;
- * un justificatif de domicile récent.

Pour un bénéficiaire malade evasané, le mandataire devra se présenter avec la copie du passeport du bénéficiaire et la prise en charge de l'hôpital de Sia.

Les bénéficiaires actuels et nouveaux demandeurs sont priés de se présenter à la Circonscription selon le calendrier suivant :

District de HIHIFO :

Lundi 05 octobre : Vailala et Malae
Mardi 06 octobre : Vaitupu et Alele

District de MUA :

Mercredi 07 octobre : Vaimalau et Halalo
Jeudi 08 octobre : Teesi et Malaefoou
Vendredi 09 octobre : Kolopopo et Utufua
Lundi 12 octobre : Gahi et Haatofu
Mardi 13 octobre : Tapa et Lavegahau

District de HAHAKE :

Mercredi 14 octobre: Liku et Akaaka
Jeudi 15 octobre : Mata'utu et Ahoa
Vendredi 16 octobre : Falaleu et Haafuasias



Aucune demande ne sera acceptée après ces dates.

Si vous n'êtes toutefois pas en mesure de vous déplacer pour une raison grave, veuillez vous faire connaître à ce même bureau au 72.02.30. Les agents de ce service s'organiseront pour une visite à votre domicile.

Ravivage de la flamme 2020

Chaque année la Douane rend hommage aux agents morts pour la France.

Chaque année, la Saint-Matthieu (saint patron des douaniers) est l'occasion de faire vivre le devoir de mémoire.

Chaque année, le jour de la Saint-Matthieu, saint patron des douaniers, la Douane a rendu hommage aux agents morts pour la France lors de la Grande Guerre lors de la cérémonie du Ravivage de la flamme sur la tombe sur soldat inconnu.

Le Ministre Olivier Dussopt et la directrice générale Isabelle Braun-Lemaire étaient présents aux côtés de l'Œuvre des Orphelins des Douanes (ODOD) née au lendemain de la Grande Guerre pour venir en aide aux nombreux orphelins et de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre des Douanes (ANACVGD)

Cet événement est l'occasion de faire vivre le devoir de mémoire et de transmettre aux générations futures les valeurs de solidarité et d'engagement au service du pays.

Liens photos (crédit douane française):

<https://www.douane.gouv.fr/actualites/ravivage-de-la-flamme-2020>

